MOUVEMENT POUR L'ORGANISATION DE LA BRETAGNE

5, rue Docteur-Roux, LORIENT (Morbihan)

(Supplément à L'AVENIR nº 28, Mai 1960)

. . .

CONTRE LA PARTITION DE LA BRETAGNE

Le gouvernement met au point une organisation administrative nouvelle, qui prévoit la création de «régions» dont la plupart seraient désignées par les noms des anciennes provinces: Limousin, Alsace, Franche-Comté, Bourgogne et... «Bretagne». Cette soi-disant BRETAGNE est, en fait, une BRETAGNE mutilée, dont quatre départements (Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine et Finistère) seraient arbitrairement séparés du cinquième: la Loire-Atlantique. Celle-ci serait rattachée à une autre «région», dite «pays de Loire» ou «Loire-Océan», dont la composition est un non-sens géographique, historique, économique et humain.

Il serait désastreux de répéter les erreurs commises lors de la constitution des régions purement économiques. Si les nouvelles circonscriptions doivent être responsables de leur développement interne, il est nécessaire de tenir compte d'une longue tradition de communauté naturelle.

Les lignes qui suivent ont pour objet de souligner un certain nombre des principaux arguments qui militent en faveur d'un regroupement départemental sauvegardant les liens de tous ordres qui unissent la Loire-Atlantique aux quatre autres départements bretons, tout en préservant la situation prééminente de Nantes dans la France de l'Ouest.

La Géographie

La Bretagne est la partie occidentale et maritime de l'ancienne Armorique, dont le nom subsiste dans le «Massif Armoricain» qui couvre en totalité ou en partie une douzaine de départements: pays relativement homogène par sa formation géologique, son relief, son hydrographie et, dans une certaine mesure, son peuplement. Cependant, dans cet ensemble, la Bretagne présente des caractères originaux qu'elle doit au développement de ses côtes, à son climat et à un peuplement assez particulier, surtout vers l'ouest et le long des côtes, par suite de sa situation de «fin de terre» et de l'importance des immigrations venues par mer.

La Loire-Atlantique est située vers le centre de cette Armorique. A l'ouest, l'océan et les hommes l'ont profondément marquée des caractères qui ont fait la Bretagne. Au nord, ses terroirs ne se distinguent pas de ceux contigus de l'Ille-etVilaine. Au sud, elle voisine et fraternise avec la Vendée, dont une partie appartenait jadis aux «marches de Bretagne». Seul le sillon de la Loire en amont de Nantes introduit dans sa structure des horizons uniques en Bretagne.

Si par ce sillon, d'ailleurs non navigable, la Loire-Atlantique participe au val de Loire, si elle lui doit notamment son vignoble, ce sont essentiellement l'estuaire et l'océan qui lui ont donné son activité et son dynamisme. En admettant que l'idée directrice d'une organisation régionale doive être de réaliser des ensembles homogènes, qui o serait prétendre que la démarcation prévue par le projet gouvememental entre Angers et Tours n'est pas incomparablement plus artificielle que ne le serait une démarcation entre Saint-Nazaire et Angers?

L'Histoire

La Bretagne, on le sait, dont son nom aux po-

pulations celtiques qui, à l'époque où les Francs envahissaient l'ancienne Gaule, quittèrent la Grande-Bretagne pour s'établir en Armorique. Les zones côtières de la Loire-Atlantique, de Guérande au nord de la Loire à Pornic au sud, constituèrent dès le VIème siècle une des bases principales du peuplement breton, comme en témoignent les noms de lieux et de familles et le fait que la langue bretonne s'y maintint en certains points jusqu'au début du XXème siècle, c'est-à-dire pendant 1.300 ans!...

Dès que les populations bretonnes eurent réalisé leur unité, Nantes fut leur principale capitale et la résidence de leurs ducs. Elle le resta jusqu'à l'union des couronnes de Bretagne et de France en 1491, confirmée par l'union des pays en 1532. En témoignent encore ses monuments et notamment l'imposant château ducal où naquit Anne de Bretagne. Celle-ci, si elle dut accepter que sa dépouille mortelle fût ensevelie à Saint-Denis, dans les tombeaux des tois, voulut du moins que son coeur, qui avait tant aimé les Bretons, fût transféré à Nantes dans un reliquaire d'or qui y est toujours précieusement con servé.

Sous l'ancien régime, les députés nantais aux Etats de Bretagne furent parmi les plus ardents à défendre les libertés de la Province contre les empiètements de l'absolutisme royal. En 1791, quand la Bretagne fut, comme le reste du territoire français, morcelée en départements, les députés de Nantes à l'Assemblée Constituante, unis à ceux de Rennes et de Saint-Malo, exigèrent et obtinrent que l'unité bretonne fût sauvegardée par un tracé des limites orientales de leur département suivant exactement la frontière historique «comme si la mer avait complètement entouré la Bretagne».

En 1870, la Loire-Inférieure leva avec les quatre autres départements bretons des contingents de volontaires qui formèrent une «Armée de Bretagne» destinée à interdire aux Allemands l'accès de la Province. Depuis lors, le sentiment d'appartenir à la Bretagne n'a pas cessé d'être vivant dars les populations de l'intérieur, comme dans celles de la côte. Il n'est pas une paroisse du département où ne soit célèbrée le 26 juillet la fête de Sainte Anne, patronne de la Bretagne.

La Culture

Il n'est pas inutile de rappeler que Nantes fut le siège de la première Université bretonne, fondée par le Duc François II. Au siècle suivant, les Nantais se tournèrent de plus en plus vers l'industrie et le négoce, laissant à Rennes la prépondérance dans les humanités. Mais aujourd'hui, l'importance accrue de l'enseignement scientifique et technique doit conduire à un partage entre les deux villes. C'est à Nantes, seul centre industriel important, que doivent se développer les écoles techniques, dont la Bretagne a un urgent besoin, écoles largement axées sur les productions et les industries régionales et maritimes.

A côté de la culture universitaire, il y a lieu de faire sa place à la culture populaire, dont on réalise de plus en plus le rôle fondamental dans la formation des individus. La Loire Atlantique possède un abondant folklore qui appartient essentiellement à la tradition de Haute Bretagne. Mais, en outre, la partie occidentale du département où la langue bretonne a été si longtemps en usage et qui l'entend encore parler journellement par les pêcheurs comouaillais, participe aussi à la Basse Bretagne et joue un rôle des plus importants dans le renouveau celtique actuel; et il en est de même dans les grandes villes du fait d'une importante immigration bas bretonne. Il n'est, pour s'en rendre compte, que de dénombrer les cercles celtiques et les «kevrennou» de Nantes et de la presqu'île guérandaise, ou les sommes versées bénévolement par les populations pour la quête annuelle en faveur de la langue bretonne. De nombreux conseils municipaux de Loire-Atlantique sont dailleurs intervenus à diverses reprises pour réclamer un enseignement facultatif du breton en Bretagne.

L'Economie

Il y a lieu de se placer successivement à deux points de vue: celui des quatre départements bretons qu'on veut séparer de la Loire-Atlantique et celui de la Loire-Atlantique elle-même et des départements voisins.

Le reste de la Bretagne a besoin de Nantes, et notamment la moitié atlantique dont Nantes est la métropole naturelle. Il est curieux de constater que le littoral nord de la Bretagne, qui était jadis le plus riche et le plus peuplé, est en perte de vitesse depuis un siècle, alors que la côte sud connaît depuis le même temps un remarquable développement économique et démographique. Ce contraste s'explique uniquement par le rôle des chefs d'entreprises et des capitaux nantais, qui, après qu'un

Nantais eût inventé la conserve des poissons et des légumes, essaimèrent tout le long du littoral jusqu'à Camaret en y créant d'innombrables usines. Le Nord n'a pas bénéficié de la même influence, et Brest ni Saint-Malo ne disposaient d'un potentiel suffisant d'expansion économique pour jouer un rôle comparable. Etre coupée de Nantes et régie par des plans d'aménagement différents, serait pour la moitié de la Bretagne une véritable catastrophe. Procéder à une telle coupure arbitraire serait, de la part d'un gouvernement, un crime contre la nature des choses et contre l'intérêt des populations. Il faudrait, au contraire, que l'influence de Nantes couvre une plus vaste portion de la Bretagne, qu'elle seule peut animer. Les relations entre Rennes et Nantes ne doivent pas être à base de concurrence et d'antagonisme, mais de coopération et de répartition harmonieuse des activités. Et pour cela il est indispensable que Rennais et Nantais soient assis à une même table.

Il semble que l'idée directrice du projet gouvernemental ait été de créer des «régions homogènes». Idée discutable qui conduirait à mettre d'un côté les aveugles et de l'autre les paralytiques au lieu de les laisser à même de s'entr'aider mutuellement.

Si l'on désire vraiment limiter au strict nécessaire le rôle des organismes centraux, il conviendrait, au contraire, de réaliser des ensembles régionaux **équilibrés**, constitués d'éléments complémentaires. On ne peut songer à développer l'industrie d'une vaste région rurale qu' autour d'un puissant complexe industriel déjà existant. Au lieu d'isoler quatre des départements bretons sous prétexte qu'ils ont en commun surabondance de main-d'oeuvre et déficience d'industries, il faudrait au contraire les grouper avec le cinquième, qui est raisonnablement industrialisé, de manière à constituer un ensemble capable de résoudre luimême dans son propre cadre la majeure partie de ses problèmes.

D'autant que l'homogénéité n'y perdrait rien, bien au contraire: les constructions navales, les pêcheries, les conserveries de Saint-Nazaire, Lorient, Douarnenez ou Brest ne s'harmonisentelles pas d'une heureuse façon? Tandis qu'on aurait de la peine à trouver unecaractère commun entre la Mayenne et la Basse Loire.

Mais il y a lieu de considérer aussi l'intérêt de la Loire Atlantique et des pays dits «de Loire». On doit souligner tout de suite à cet égard que l'aire de rayonnement de Nantes déborde largement la Bretagne. Elle recouvre notamment la Vendée, qui n' a pas d'autre capitale facilement accessible. En revanche, Angers est un centre suffisamment actif pour animer sans appui extérieur le Maine-et-Loire. Les relations entre Nantes et les villes du Val de Loire sont essentiellement des relations d'affaires, de fournisseurs à clients, Nantes étant leur port naturel et un centre industriel important.

Or, de telles relations ne postulent nullement une structure administrative commune: Rotterdam est le port de la Rhur malgré les frontières; le charbon sarrois continue d'alimenter la métallurgie lorraine, et ce n'est pas une ligne de démarcation régionale qui troublera les relations entre Nantes, Angers ou Tours.

Il suffira que se maintienne une entente étroite entre les chambres de commerce des villes intéressées. Si l'on passe à la Mayenne, ce sera pour constater que ce département est entièrement dans les zones d'influence de Rennes et du Mans et ne doit pas grand chose à la Loire Atlantique. Quant à la Sarthe, enfin, sa métropole à deux heures de Paris et qui s'industrialise rapidement, appartient de plus en plus à la grande ceinture parisienne. Le Mans peut constituer une tête de région et le jumeler avec Nantes est un véritable non sens économique. M. de Tinguy du Pouët, député de Vendée a d'ailleurs maintes fois attiré l'attention sur l'incohérence de la Ve Région économique.

Les grandes époques de Nantes ont été celles où elle était le plus étroitement associée au reste de la Bretagne, comme au siècle dernier quand elle s'enrichit à enrichir le littoral sud.

En revanche, ses périodes de repli furent celles où elle lais sa faiblir sa vocation maritime et bretonne, quand la concurrence du Hâvre amena le déclin relatif de son port et quand elle n'eut plus le dynamisme suffisant pour poursuivre son expansion dans le «far west» breton.

Jouer le rôle principal dans une rénovation de l'économie bretonne, permise maintenant par la nouvelle politique d'aménagement du territoire, serait aujourd'hui sa chance et sa fortune.

Cela ne nuirait pas, bien au contraire, à son expansion dans les régions voisines, vis-à-vis desquelles, avec un arrière pays considérablement élargi et une population très rapidement croissante, elle se présenterait avec un caractère incontesté de métropole industrielle et commerciale. Mais il

faut pour cela que la Loire Atlantique et le reste de la Bretagne demeurent étroitement soudés et fassent notamment l'objet d'un plan commun d'aménagement et d'expansion.

Un malentendu

C'est devenu un lieu commun de répéter que les Nantais ne se considèrent pas comme Bretons et que les «purs» Bretons eux-mêmes leur dénient ce titre. D'autres prétendent que la Bretagne ne dépasse pas la Loire. Il s'agit là de malentendus dus aux insuffisances du langage, insuffisances qui nuisent toujours à la netteté des idées.

Si le pays paraît changer de couleur à la traversée de la Loire, c'est avant tout à cause du contraste entre les types d'habitations: au sud, sauf sur la côte, c'est déjà le domaine des maisons méridionales aux toits plats de tuiles romaines, tandis qu'au nord règne la maison celtique, avec sa haute toiture où l'ardoise a remplacé le chaume.

En outre, le sud possède encore un vaste vignoble, alors que le nord en est maintenant dépourvu.

Mais ce sont là des différences géographiques mineures: si la différence des habitations témoigne d'un lointain passé où le fleuve a pu constituer une barrière, il y a beau temps que le rayonnement de la grande cité nantaise, dont l'influence dépasse même les limites du département, a aggloméré en un tout les deux rives. On voit d'ailleurs mal pourquoi on refuserait à une province une certaine diversité, quand les liens entre ses éléments sont assez forts pour en former une unité cohérente. La richesse propre de la Bretagne tient largement à l'étroite juxtaposition dans son territoire de populations dont les génies sont complémentaires, Celtes insulaires et Gaulois latinisés.

A ceux qui disent trop légèrement que Nantes n'est pas bretonne, il est facile de répondre qu'elle l'est au moins autant que Nice est française.

Quant à l'affirmation souvent répétée que les Nantais eux-mêmes ne se disent pas Bretons, elle vient très simplement, dans la mesure limitée où elle est exacte, du fait que le langage populaire fait la coupure entre les mots «breton» et «non breton» d'après la langue et non d'après l'appartenance historique.

On chante encore aux rassemblements religieux

de Sainte Anne d'Auray un cantique où se rencontre cette phrase significative: «chacun vient de son canton, les Français et les Bretons». Et, au début de cette année 1958, l'Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier nommait encore un vicaire général pour «la partie française du diocèse».

Pour le Nantais, comme pour le Rennais, et tout autant pour le Brestois d'avant la dernière guerre, «breton» était synonyme de «paysan de Basse-Bretagne» avec sa langue et son costume distinctif. Mais si on leur demandait à quelle province appartenait leur ville, ils répondaient unanimement: «à la Bretagne»; et quelle autre réponse auraient-ils pu faire?

Le Nantais est d'abord Nantais, comme le Malouin est Malouin, et ceci est normal, car, en l'absence de tout endoctrinement, les collectivités auxquelles appartient un homme lui sont d'autant plus chères qu'elles sont plus proches et à la mesure de ses activités quotidiennes.

C'est là un instinct naturel et sain, que l'éducation devrait élargir en y ajoutant la notion de responsabilités plus vastes, mais sans l'appauvrir et en se gardant de négliger les collectivités intermédiaires, qui, au même titre que la commune et que l'Etat, ont besoin du dévouement des citoyens.

C'est-là une vérité que l'Etat a totalement ignorée jusqu'ici, ce qui explique pourquoi la conscience provinciale est si souvent devenue fruste et rudimentaire, pour le plus grand malheur d'un pays de plus en plus atone et désaxé.

La Bretagne est cependant l'une des provinces qui ont conservé le sens le plus vii de leur unité, et, pour ce qui est de la Loire-Atlantique, un test très sûr en est que les originaires de ce département, où qu'ils aillent en dehors de leur pays d'origine, s'agglomèrent aussitôt aux émigrés des autres parties de la Bretagne et viennent animer ou même diriger les associations bretonnes, que ce soit à Paris, à Nouméa ou à New-York: l'éloignement brise l'esprit de clocher, les arbres ne masquent plus la forêt et la vérité naturelle et historique reprend ses droits.

Hors de Bretagne tous les Bretons se sentent solidaires. L'énorme majorité des associations régionales de Bretagne à caractère culturel, sportif, scientifique, professionnel, etc... couvrent d'ailleurs l'ensemble des cinq départements.

L'avenir politique et social

Par son expérience de l'action régionale, la Bretagne pourrait et devrait jouer un rôle de premier plan dans l'oeuvre de reconstruction des structures territoriales métropolitaines dont les meilleurs esprits s'accordent à reconnaître l'impérieuse nécessité. Encore faut-il qu'on ne lui en enlève pas les moyens en détoumant vers des oppositions inutiles le magnifique élan de renaissance provinciale qui s'y manifeste chaque jour davantage.

A une époque où l'Etat étroitement centralisé apparaissait comme un mur d'incompréhension à l'égard des aspirations provinciales, des Bretons ont pu le considérer comme un adversaire irréconciliable et il était inévitable qu'un malaise en résultât.

Mais aujourd'hui que l'optique gouvemementale paraît avoir changé, l'action régionale, culturelle ou économique de l'élite populaire bretonne doit être considérée comme une marque de dynamisme et de sens civique et doit être encouragée de toutes les façons par les pouvoirs publics.

Le Gouvemement trahira-t-il ces espoirs ?

Il le ferait, à coup sûr, s'il décidait de séparer de la Loire-Atlantique le reste de la Bretagne. Ce serait là une situation que des milliers de jeunes Bretons des cinq départements ne pourraient admettre à aucun prix et qui risquerait de commander pour longtemps leur comportement politique. Ce serait créer de Brest à Chateaubriant, une zone de mécontentement et d'agitation dont ne pourraient profiter que les tendances extrémistes.

Alors que cette saine et ardente jeunesse a devant elle un si riche programme de rénovation régionale et pourrait être un levain pour tout l'ensemble français, on la dériverait volontairement et stupidement vers des campagnes de protestations sans fin, stériles et dangereuses.

Nous avertissons solennellement le Gouvernement des lourdes responsabilités qu'il encourrait devant l'histoire en avalisant le découpage artificiel qui lui est proposé. Il s'agit d'une question qui déborde largement le plan économique, question beaucoup trop grave pour être règlée, au vu d'un rapport de quelques fonctionnaires, sans consultation des groupements intéressés.

Pour un régionalisme constructif

Le projet de regroupement départemental en cours d'examen par le Gouvernement apparaît, en ce qui concerne l'ouest de la France, artificiel, incohérent et destructeur.

La région dite «Bretagne», amputée de son élément moteur la Loire-Atlantique, est fondamentalement déséquilibrée et incapable d'acquérir le développement industriel nécessaire pour retenir une proportion suffisante de son excédent de population rurale, qui risque de se transformer rapidement sous l'effet de l'émigration intense en un vertigineux déficit. La région dite «Loire», qui groupe des départements sans plus de liens que la Vendée et la Mayenne, qui coupe Angers de Tours, mais fait cohabiter deux centres aussi dynamiques et aussi divergents que Nantes et Le Mans, qui sépare Nantes de son hinterland naturel sous développé et ruine ainsi sa légitime ambition de devenir la métropole incontestée et le coeur industriel et commercial des pays de l'Ouest, est une véritable monstruosité.

Sans doute les Bretons ont-ils déjà dûs accommoder bon gré mal gré d'autres découpages imposés d'en haut, notamment celui des régions économiques. Ce demier n'a pas été le moins nuisible, en freinant à la fois l'expansion de Nantes vers l'Ouest et par contrecoup le développement des autres départements bretons, et en cristallisant entre Rennes et Mantes, têtes de régions voisines, un regrettable esprit d'isolement concurrentiel. Le mal restait cependant limité tant que les régions économiques ne disposaient elles-mêmes que d'un domaine d'action restreint. Il en irait tout autrement avec des régions véritables où seraient concentrés les rouages fondamentaux de l'organisation et de la gestion locales du pays. Les régions économiques, essentiellement fondées sur l'optique étroite des relations d'affaires, deviendraient alors, avec le découpage actuellement prévu, des entités absolument inadéquates.

On sait que le Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons, qui fut le premier comité d'expansion régionale, ne s'est jamais désintéressé de la Loire-Atlantique dont il groupe les parlementaires et de nombreux organismes agricoles, vinicoles et artisanaux. Le label «Bretagne» couvre les produits de la région nantaise, et les syndicats d'initiative des plages des deux rives

de la Loire ont toujours revendiqué leur appartenance à l'ensemble breton. Les réticences qui se sont manifestées dans les milieux d'affaires nantais à l'entrée dans le C.F.L.I.B. provenaient soit de certaines positions très personnelles, soit de la conception erronée selon laquelle l'adhésion à un organisme breton couperait la Loire Atlantique de ses traditionnels échanges avec les autres départements de l'Ouest.

La Bretagne ne songe pas à monopoliser les énergies nantaises à son profit exclusif. Ce qu'elle veut, c'est échapper à une division désastreuse pour tous, mais aucun antagonisme, aucun conflit sérieux d'intérêts ne la sépare des départements de l'Ouest, avec qui elle présente au contraire d'indéniables affinités. Elle serait prête à accueillir dans une région élargie aux dimensions prévues pour certaines régions méridionales les fractions du Massif Armoricain qui souhaiteraient rester centrées sur Nantes, et en premier lieu la Vendée à qui l'unissent des traditions communes et dont les problèmes économiques et démographiques sont très voisins des siens pro pres.

D'un côté les questions de personnes qui ont empêché l'adhésion de Nantes au C.E.L.I.B., et quelques intérêts particuliers; de l'autre, les espoirs de toute une province, une organisation mieux équilibrée de toute la France de l'Ouest, et l'avenir civique d'une élite de milliers de jeunes gens qui ne pourront jamais accepter la division définitive de «leur» Bretagne. Entre les deux, un gouvemement fort ne doit pas hésiter.

UNE OPINION NANTAISE

Dans l'Echo de l'Ouest, qui est le principal hebdomadaire de la Loire-Atlantique, M. André Brener vient d'élever une vigoureuse protestation contre la décision de détacher ce épartement des autres départements bretons. Il écrit notamment:

La Bretagne comprend désormais quatre départements, alors que jusqu'à présent on apprenait dans les écoles qu'il y en avait cinq, le cinquième étant précisément le nôtre! Historiquement et géographiquement, qu'on le veuille ou non, antes est bel et bien en Bretagne... Le découpage par départements n'est plus l'échelle de la France moderne. Et d'aucuns songent sérieusement à donner à notre pays une structure fédérale à l'instar des Etats-Unis, de la Suisse ou de l'il.R.S.S. Les anciennes provinces revivraient alors et deviendraient autant de républiques. Si de tels projets se réalisent un jour, Nantes pourrait-elle se détacher de sa province d'origine?

Il est significatif que les premières protestations contre la partition de la Bretagne s'élèvent précisément en Loire-Atlantique. On peut être assuré qu'elles seront suivies de quartité d'autres, dans tout le reste de la Bretagne, au cours des mois à venir.

CHAQUE MOIS LISEZ

L'AVENIR

organe de défense des intérêts de la Bretagne

Boite postale 89, BREST

Abonnement annuel: 5NF